

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020

**PRÉSENTS :** *Antoine MARTINEZ, Carine CADILLAC, Josette AILLOUD, Capucine DOMINGUEZ, Philippe LAGARDE, Maud CHEVALIER, Claude VASSEUR, , Anne PEREZ, Amandine RIOU, Cédric LAVABRE, Sylviane GUILLEM, Sandra HEINRICH, Nicolas HERNANDEZ*

**EXCUSÉS :** *Laurent HANDCHUMACHER pouvoir à Philippe LAGARDE, Laetitia KLEYKENS pouvoir à Anne PEREZ*

### **1) Embauche en CDD de Sandy GABRIEL pour accroissement temporaire d'activité**

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir une augmentation du nombre des enfants à l'école il est proposé :

- le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour une période de quatre mois allant du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 31 janvier 2021 inclus.

Cet agent assurera des fonctions de garderie, surveillance, et/ou service cantine, ménage, aide aux enseignants, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 25 heures.

✓ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### **2) Désignation des membres des commissions thématiques de la CCGPSL**

COMMISSION	TITULAIRE	SUPLÉANT
Jeunesse, sport et activités de pleine nature	Claude VASSEUR	Anne PEREZ
Développement économique, attractivité du terroir, emploi et formation	Sandra HEINRICH	Capucine DOMINGUEZ



Aménagement de l'espace et du territoire	Philippe LAGARDE	Nicolas HERNANDEZ
Eau et assainissement	Carine CADILLAC	
Enfance et action sociale	Anne PEREZ	Capucine DOMINGUEZ
Agriculture et préservation des ressources naturelles et l'environnement	Cedric LAVABRE	Philippe LAGARDE
Culture et patrimoine		

✓ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### 3) Désignation d'un représentant au sein du collège public du Groupe d'Action Locale Grand Pic Saint Loup

La communauté de communes du Grand pic Saint Loup a été sélectionnée en 2015 pour être la structure porteuse d'un groupe d'actions locales obtenant ainsi une enveloppe de 2 500 000 €. Ce programme leader 2014 2020 a été prolongé jusqu'en 2021.

Le comité de programmation est l'instance décisionnelle du GAL il met en œuvre la stratégie locale de développement (SLD) du territoire et s'assure du bon déroulement du programme. Ces membres se réunissent plusieurs fois par ans pour sélectionner les projets et leur attribuer une subvention leader (liaisons entre actions de développement de l'économie rurale).

Suite aux élections municipales les membres du collège public doivent être redésignés pour permettre la sélection des derniers projets.

Il est proposé au conseil municipal de désigner **Monsieur ANTOINE MARTINEZ** pour représenter la commune

✓ *Délibération adoptée à l'unanimité*



#### **4) Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault**

Il s'agit de donner mandat au CDG 34 pour organiser une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une convention de participation relative aux risques santé (mutuelle pour les agents avec participation obligatoire de la commune). Ce mandat n'engagera pas la commune, celle-ci restant libre, in fine, de conclure ou non la convention de participation qui nous sera proposée ultérieurement.

✓ *Délibération adoptée à l'unanimité*

#### **5) Questions diverses**

